



© Vevey-Sports

VEVEY-SPORTS

Le sauvetage joue les prolongations

Une lueur d'espoir renaît au Vevey-Sports, même si de nombreux obstacles restent à franchir. Réunis le 22 juin dans une salle du Conseil communal comble, plus de 110 membres ont plébiscité le nouveau comité emmené par Aldo Carro. Après des mois de confusion, de démissions, d'assemblées annulées et de factures impayées, le club semble enfin disposer d'une équipe crédible pour éviter la faillite, préserver ses équipes et reconstruire une institution centenaire meurtrie.

L'enjeu est colossal. Le déficit, estimé à 250 000 francs en novembre, puis à 600 000 francs, atteint désormais 826 000 francs. Le club doit verser rapidement quelque 180 000 francs à la FIFA, à l'Association suisse de football

et à l'Association cantonale vaudoise de football. Sans ces paiements, il risque une exclusion des compétitions et une chute jusqu'en 5^e ligue, avec de lourdes conséquences pour le mouvement junior. À l'issue de l'assemblée, un proche du club était prêt à consentir un prêt équivalent, à condition qu'un comité digne de confiance soit élu et qu'aucune mauvaise surprise supplémentaire ne surgisse.

Ces conditions étaient réunies, mais les anciens dirigeants écartés de leurs fonctions ont, dans la foulée, choisi la voie judiciaire. En demandant l'annulation de l'assemblée générale afin de reprendre la direction du club, ils ont ravivé le doute. Cette incertitude a provoqué le retrait du prêteur.

Malgré ce nouveau rebondissement, le comité actuel est parvenu à rétablir un climat de confiance. Une majorité de créanciers se montre disposée à patienter, pour autant que la gestion demeure rigoureuse et transparente. Loin de renoncer après ce revers, le nouveau comité a repris son bâton de pèlerin et obtenu plusieurs accords de prêts financiers. Encore insuffisants, ces engagements permettent néanmoins d'entrevoir une issue favorable. Si le chemin reste parsemé d'embûches, la reconstruction est engagée. En rassemblant les bonnes volontés et en plaçant l'intérêt du club au-dessus des querelles personnelles, le Vevey-Sports peut encore préserver ses équipes, son mouvement junior et son avenir.

✶ JC

PUBLICITÉ

Multicop
CENTRE D'IMPRESSION

REPROGRAPHIE

IMPRESSION NUMÉRIQUE

DÉCORATION PUBLICITAIRE

RUE GUTENBERG 18 – CH1800 VEVEY – www.multicop.ch

GARAGE DU JURA

**PNEUS - SERVICE
REPARATION MECANIQUE**

Raffaele Paolini
Rue du jura 8
1800 Vevey

021.921.73.42
 079.705.95.60

COUPE D'É COEUR
L'ESPACE COIFFURE

Sonia Mirabile
Tél. 021 922 42 22

Av. de Corsier 23
1800 Vevey

S a l o n

021 921 47 64
Avenue de Corsier 7
CH- 1800 Vevey

DAMES-MESSIEURS

RIVIERA

SOMMAIRE

EN COUVERTURE	
Vevey-Sports – Le sauvetage joue les prolongations	
ÉDITORIAL	3
SUR LA PLACE	4
1800-Spark : Une reprise locale en format réduit	
COMMUNIQUÉ DE PRESSE	5
WECHIP – Nouvelle solution de livraison de courses pour faciliter la mobilité au centre-ville	
BRÈVES - ERRATUM	6
SPORT	7 - 8
Le jour où le Vevey-Sports a choisi de survivre	
Les ex-dirigeants du Vevey-Sports devant le Tribunal – Le sauvetage du club est miné	
À CÔTÉ DE CHEZ NOUS	9
L'Atelier des Kips – Lieu de création et de réflexion au cœur de l'histoire veveysanne	
COURRIER DES LECTEURS	10
VIE DE QUARTIER	11 - 15
Déambulation vandale	
AG de l'APERO Vevey : bilan 2025, projets 2026 et appel à la relève	
VIE CULTURELLE	16 - 17
Le Pantographe sur courant continu	
L'École de Théâtre « Les Trois-Quarts » campe Macbeth à la déchèterie de Vevey	
RECETTE	19
Tortilla à la courge	
AGENDA	19
JEUX	20
Mais... c'était où ?	
Mots cachés	
IMPRESSUM	
Le Petit Robin, journal du quartier de Plan-Dessus de Vevey	
Trimestriel gratuit	
N°41 édité à 2 000 exemplaires	
Rue de Fribourg 12, 1800 Vevey	
lepetitrobin@bluewin.ch	
Rédacteur en chef: Éric Bays (EB)	
Équipe de rédaction et intervenants de ce numéro: Jérôme Christen (JC), Guy Olivier Chappuis (GOC), Céline Chappuis (CC), Didier Durietz (DD), Mireille Callu (MC), Thomas Fournier (TF).	
Mise en page: Yann Le Deley	
Impression gérée par Multicop, Vevey.	

ÉDITORIAL

Y A DE L'AMBIANCE !

Malgré la chaleur, la place Robin est très animée en été. Tout commence avec la Fête Multiculturelle qui a eu lieu au tout début de la saison. Une réunion magnifique de plus de quarante communautés différentes. Un beau brassage de cultures, de cuisines et de musiques variées. L'harmonie y règne en maître et la joie se lit sur les visages. S'ensuivent les marchés aux puces de l'été, qui couvrent la place de leurs stands aux allures de capharnaüm. On y trouve de tout, des vêtements aux chaussures, en passant par les objets de déco, les appareils électroniques en tout genre, des futurs nids à poussière ou encore des livres. Les plateformes en bois installées provisoirement depuis 2024 (!), elles, se transforment en étals pour certains marchands d'un jour. Et, du 8 août au 20 septembre s'y déroule la deuxième édition du module Spark, « l'étincelle » qui fait bouger les jeunes et les familles. Repris par la Ville de Vevey, l'offre d'activités sportives, culturelles et

participatives a un peu diminué depuis la première édition de l'année passée ; malgré tout, ce projet, rebaptisé 1800-Spark (!), amène et amènera beaucoup de gens sur la place. En parallèle, il y a aussi l'Animambule, cette animation itinérante avec un véhicule atypique non motorisé : une charrette à bras aménagée pour se déployer en mobilier urbain et dont les interventions viennent compléter l'offre d'animation en favorisant encore plus les échanges, la participation des jeunes et le lien avec les habitantes et les habitants du quartier. Sans oublier la Cour de l'Avenir qui offre pléthore d'animations les plus diverses tout au long de la saison.

Depuis quelques mois, les soirées et les nuits ont aussi leur lot d'animations ; la place attire ceux qui cherchent du calme et de la tranquillité, quitte à rompre ce calme et cette tranquillité. On ne mesure pas toujours le ton de sa voix, et un groupe, même petit, en vient

souvent très vite à parler fort, voire à crier. Si, de plus, la musique et l'alcool (ou d'autres substances psychotropes) sont présents, les nuisances sont décuplées et les descentes de police deviennent la norme, de jour comme de nuit. Au détriment des habitants alentours qui aimeraient bien, par ces nuits chaudes, ne pas devoir fermer les fenêtres pour pouvoir dormir.

Ce foisonnement de vie crée des contents et des mécontents. Mais comment faire pour satisfaire tout le monde ?

Il suffirait peut-être d'avoir plus d'égards et de se rappeler les règles de savoir-vivre basiques afin que chacun respecte l'autre, tout en se souvenant que sa propre liberté finit là où commence celle des autres.

Le Petit Robin vous souhaite un début d'automne coloré, calme et harmonieux.

EB – rédacteur en chef

LES AMIS DU PETIT ROBIN

Berger Martial, Biffer Julien, Blum Chloé
Bodenmann Karaliti Michèle,
Brunet Bénédicte,
Calpini Jacques et Christa,
Carro Aldo, Carrosserie SMR Sàrl,
Cherbuin Katia, Christen Jean-Pierre,
Coderey Valery, Doebeli Fertita Esther,
Ducret Daniel et Danielle, Elsener Edwig,
Friedli Anne-Corinne,
George Daniel, Grandjean Frédéric,
Judo-club Riviera, Kramer Sébastien,
Lambelet Olivier, Martin Jean-François,
Morier Paparusso Jacqueline,
Nicolet Jacqueline, Perret Gentil L. & G.,
Rosenberger Theresia, Rosset Erika,
Saugy-Cottier Catherine,
Schmid Fatio Esther,
Spuhler Denis, Taverney Jacques,
Vaucher Isabelle, Vieira Ferreira Joana,
Wahli Colin, Wirth Alain.

MERCI !



RETROUVEZ LES ANCIENS NUMÉROS SUR LE SITE :

<https://lepetitrobin.ch>



Gratuit à lire, mais pas à produire,
Le Petit Robin est le fruit de la collaboration de bénévoles qui le réalisent et le distribuent. Le Petit Robin n'étant pas subventionné, ses coûts de production sont financés à la fois par le soutien de son lectorat et par les annonces et communiqués publicitaires. Pour soutenir votre journal, rejoignez les amis du Petit Robin : avec, par exemple, un don de quarante francs par an, vous nous permettez de continuer la mise en lien et en lumière de la population du quartier.

AUX COMMERCES ET ENTREPRISES DU QUARTIER DE PLAN-DESSUS

Le quadrant nord-ouest de Vevey abrite une population de plusieurs milliers de personnes. Publier une annonce, un communiqué ou un publiereportage dans le Petit Robin, c'est s'adresser à un lectorat local important. Si vous souhaitez communiquer dans ce journal et connaître nos tarifs, contactez-nous :

lepetitrobin@bluewin.ch

Soutien pour une édition : 10.- / pour deux éditions : 20.- / pour trois éditions : 30.- / pour quatre éditions : 40.- / ou don supérieur libre, à verser :

Journal le Petit Robin
CCP 15-658972-8
IBAN CH13 0900 0000 1565 8972 8



ou en utilisant le QR code pour un paiement électronique

SUR LA PLACE

1800-Spark : Une reprise locale en format réduit

Après le succès rencontré par SPARK-Vaud à l'été 2025, la Ville de Vevey a reconduit l'expérience sous une nouvelle appellation. Jusqu'au 12 septembre, la place Robin accueille gratuitement des activités sportives, culturelles et participatives destinées aux jeunes et aux familles. La durée, le nombre d'activités et les moyens humains sont toutefois sensiblement réduits par rapport à l'an dernier.

Baptisée « 1800-Spark », cette nouvelle édition entend renforcer l'ancrage local du projet. La programmation a été élaborée avec les associations, les clubs sportifs, les partenaires du territoire et les jeunes eux-mêmes.

L'édition 2025 avait attiré plus de 13'300 visites en 39 jours d'ouverture, soit la plus forte fréquentation parmi les six communes ayant accueilli SPARK-Vaud. Au total, 186 animations avaient été proposées, avec une participation féminine de 42 %.

Cette année, « 1800-Spark » passe de 39 à 21 jours d'ouverture, du mercredi au samedi. Le nombre d'animations recule également de 186 à environ 125, soit une baisse proche d'un tiers.

La réduction concerne aussi le contenu du projet. Le sport, les ateliers culinaires et l'accueil organisé de classes ne figurent plus au programme, pour des raisons de coûts et de responsabilités.

La communication municipale annonçait par ailleurs le retour de la « quasi-totalité » des sparkeuses et sparkeurs, soit les membres de

l'équipe d'encadrement présents en 2025. Dans les faits, leur effectif est réduit de près de moitié par rapport à l'an dernier. La Ville reconnaît que sa formulation aurait dû préciser qu'il s'agissait de la quasi-totalité des personnes qui s'étaient déclarées motivées et disponibles.



Durant cinq semaines, la place Robin accueille des initiations sportives, des tournois, des ateliers créatifs, de la danse, de la musique, des actions de prévention et des moments conviviaux. Une attention particulière est accordée à l'inclusion, à la participation des jeunes filles et à la collaboration avec les acteurs locaux.

La manifestation s'achèvera le 12 septembre dans le cadre de la Journée de la démocratie. La Ville évaluera ensuite cette édition sur la base de la fréquentation, de la régularité de la participation, de la diversité des publics et de leur satisfaction. Aucun objectif chiffré n'a toutefois été fixé pour décider de son maintien en 2027.

JC

UNE FACTURE COMMUNALE PRESQUE DOUBLÉE

Le budget directement à la charge de Vevey s'élève à 55 100 francs, hors charges du personnel communal. Sur ce montant, 26 500 francs sont consacrés à l'achat d'infrastructures réutilisables et 25 000 francs à la coordination et aux animations. En 2025, le dispositif avait coûté environ 200 000 francs, mais seulement 28 000 francs avaient été assumés par Vevey. Le solde avait notamment été couvert par le Canton, le CHUV et des partenaires privés. Les soutiens du CHUV et des partenaires

privés ne sont pas reconduits cette année. Selon la Ville, reproduire une édition identique aurait nécessité plus de 250 000 francs. Des demandes de subventions cantonales restent toutefois en attente. On peut regretter cette réduction de voilure, qui répond à des contraintes budgétaires que la Ville habille d'un discours sur l'ancrage local, alors que le projet avait été unanimement salué et mis en avant par plusieurs partis représentés à la Municipalité durant la dernière campagne électorale.

LE PREMIER PROJET « D'HÉRITAGE »

Si la Ville a repris l'organisation, c'est que SPARK-Vaud ne revient en principe pas deux fois dans la même commune. Son objectif est d'activer les réseaux locaux, puis d'inciter les collectivités à développer leur propre dispositif.

Vevey est ainsi la première commune à proposer un projet dit « d'héritage ». Les fondateurs de SPARK-Vaud soutiennent cette démarche, qu'ils qualifient d'exemplaire. Aucun accord formel n'a toutefois été conclu pour reprendre le concept ou les méthodes de travail développées en 2025.

Le pilotage de « 1800-Spark » est désormais entièrement assuré par le Secteur sport de la Ville, en collaboration avec le Secteur jeunesse. La Ville présente cette première édition communale comme un projet pilote appelé à évoluer progressivement en fonction des besoins, des résultats et des ressources disponibles.

LE DIMANCHE EN QUESTION

La Ville justifie l'absence d'animations le dimanche par sa volonté de préserver la tranquillité du quartier et de prévenir d'éventuelles nuisances. Cette explication peut toutefois surprendre: la place Robin reste fréquentée par les enfants ce jour-là, que « 1800-Spark » soit actif ou non.

Plusieurs installations demeurent d'ailleurs accessibles, mais sans encadrement par les équipes du projet, les enfants restant sous la responsabilité de leurs parents. L'absence d'activités dominicales ne garantit donc pas nécessairement une place plus calme; elle supprime surtout les animations organisées et la présence des sparkeuses et sparkeurs.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle solution de livraison de courses pour faciliter la mobilité au centre-ville



Afin de simplifier l'accès aux commerces durant les travaux de la place du Marché, la Ville de Vevey participe à un projet pilote combinant un service gratuit de livraison de courses à vélo et l'installation de casiers connectés WECHIP à proximité du parking de la Cour-aux-Marchandises. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de soutenir l'économie locale tout en développant des solutions innovantes de logistique urbaine plus durables.

Afin d'accompagner les commerces situés dans les environs immédiats de la place du Marché durant la deuxième phase des travaux de réaménagement de cette aire, la Municipalité a récemment décidé de rendre la première heure de stationnement dans le parking de la Cour-aux-Marchandises gratuite.

En complément, un service pilote de livraison gratuite de courses à vélo est proposé les samedis, jusqu'au mois d'octobre prochain, depuis le samedi 18 juillet.

Concrètement, les personnes stationnant leur véhicule au parking de la Cour-aux-Marchandises pourront effectuer leurs achats au centre-ville, les déposer à la Grenette puis les récupérer dans un casier sécurisé situé à proximité du parking.

Dans la continuité du service Dring Dring en place depuis plus de 10 ans et gratuit depuis trois ans, les livraisons seront réalisées par Vélocité, en collaboration avec l'association veveysanne Amelive.

Pour offrir ce service, un module de casiers connectés WECHIP a été installé à proximité du parking. Financé dans le cadre d'un appel à projets du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation du Canton de Vaud, ce dispositif permet également aux habitantes et habitants, entreprises et transporteurs de disposer d'un point relais accessible en tout temps pour le dépôt et la réception de colis.

Un second module a également été installé à Entre-deux-Villes, à l'est de la commune, afin de tester d'autres usages liés à la logistique

urbaine, tels que les retraits et dépôts de colis, les consignes ou encore les échanges de marchandises entre particuliers et professionnels.

Au-delà du soutien aux commerçantes et commerçants durant les travaux de la place du Marché, ce projet permet à la Ville de Vevey de tester concrètement de nouveaux outils de logistique urbaine visant à mutualiser les flux de marchandises et à améliorer l'efficacité des livraisons du dernier kilomètre. Il s'inscrit pleinement dans les orientations du Plan climat et du Plan directeur communal en favorisant une diminution du trafic lié aux livraisons et un apaisement global des rues.

Informations détaillées sur :
Stationnement | Ville de Vevey





L'histoire continue...

Après 6 belles années à Chardonne, Cœur d'artichaut ouvre un nouveau chapitre à Vevey.

Un lieu rempli de souvenirs, une nouvelle histoire à faire fleurir.

Merci à Pivoine et Piment Rouge d'avoir fait vivre ce lieu avec tant de passion. C'est avec beaucoup de respect que j'ai le plaisir d'y écrire aujourd'hui un nouveau chapitre avec Cœur d'artichaut.

Gracias por compartir con nosotros este espacio floral.



OUVERTURE
le mercredi 16 septembre

Avenue de Corsier 6
1800 Vevey

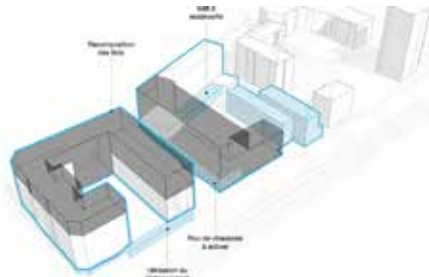
OFFRE D'OUVERTURE
-10 %
sur les fleurs et les plantes
du 16 au 19 septembre 2026

@coeur_d_artichaut_boutique | coeurdartichautboutique.ch

Merci pour votre confiance et à très bientôt!

BRÈVES

La fleuriste, Mme Justine Franco, qui égayait depuis 9 ans l'entrée de l'avenue de Corsier à l'enseigne de « Pivoine et Piment Rouge » et qui nous a fait profiter de ses 30 ans d'expérience acquise dans toute la Suisse, nous quitte pour entamer une nouvelle vie professionnelle. Les astres étant bien alignés, la recherche d'une fleuriste remplaçante n'a pas duré longtemps. L'atelier floral « Cœur d'Artichaut » de Chardonne cherchait une nouvelle boutique. Justine a pu remettre les clés à sa remplaçante qui prendra soin des clients. Elle en profite pour saluer et remercier sa clientèle pour toutes ces années de fidélité.



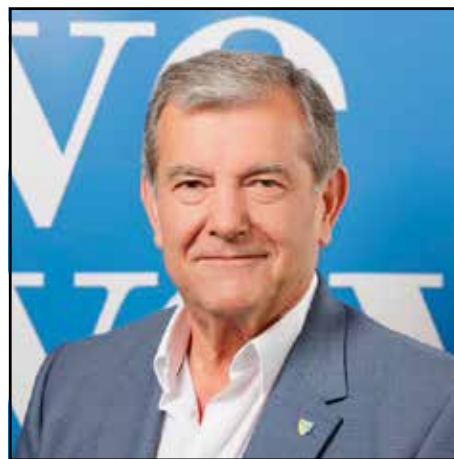
Le PA rue des Moulins, mis à l'enquête jusqu'au 13 novembre 2025, n'a pas soulevé d'opposition. Les Retraites Populaires, propriétaires à la tête du projet, sont maintenant dans l'attente du permis de construire qui va être délivré par la Commune tout prochainement. Les travaux devraient débuter au mois de septembre 2026 pour une durée de 2 ans environ.

ERRATUM

Dans notre précédente édition, nous vous avons montré les visages des différents élus communaux de Plan-Dessus. Deux personnes étaient alors absentes de cette galerie. Nous publions leurs portraits respectifs en les priant de nous excuser pour ce malencontreux oubli.



Réélu au Conseil communal



Victor Marinelli, Parti libéral-radical

Élu au Conseil communal



Enver Oruncak, Parti socialiste

SPORT

Le jour où le Vevey-Sports a choisi de survivre



Valdet Baftiu et Egzon Uka, qui revendiquaient encore la direction du club, ont brillé par leur absence lors de l'assemblée générale du 22 juin. Face à la gravité de la situation, Robert Mohr, ancien président du Vevey-Sports et patron du Team Riviera, a timidement évoqué une autre solution : dissoudre l'association et transférer provisoirement une partie du mouvement junior au Team Riviera, le temps de reconstruire le club. Cette proposition n'a suscité aucun enthousiasme parmi les membres, l'assemblée préférant la voie du sauvetage défendue par la nouvelle équipe emmenée par Aldo Carro.

L'assemblée a également permis de mieux cerner la composition de l'endettement. Quelque 180 000 francs seraient dus aux instances du football vaudois, suisse et international. Les joueurs et encadrants de la saison 2024-2025 réclameraient près de 100 000 francs, tout comme ceux de la saison suivante. Une situation surprenante, puisqu'il avait été affirmé à plusieurs reprises que certains joueurs avaient accepté d'évoluer sans salaire.

Les défraiements et remboursements dus aux entraîneurs atteindraient quelque 70 000 francs. Des poursuites porteraient sur environ 45 000 francs, tandis que différents prêts représenteraient près de 180 000 francs. Quelque 170 000 francs resteraient encore dus à des entreprises et à des organisateurs d'événements. Certains de ces montants demeurent toutefois théoriques et devront être confirmés par l'audit externe.

Au moment de l'assemblée, près des trois quarts des créanciers contactés avaient indiqué qu'ils étaient prêts à patienter et à ne pas engager de poursuites, pour autant qu'une gouvernance

crédible soit mise en place. Présente en début de séance, la municipale Laurie Willommet, appelée à devenir syndique quelques jours plus tard, avait également assuré le club du soutien de la Ville dans ses démarches de sauvetage. « L'enthousiasme généré par la perspective de voir émerger un comité inspirant confiance a été impressionnant », avait alors relevé le commissaire Grégory Stergiou. Au-delà du redressement financier, c'est toutefois toute l'organisation du Vevey-Sports qui doit désormais être reconstruite.

JC



Le nouveau comité : De gauche à droite : Abdou Diop, responsable sponsoring ; Daniel Mirabile, secrétaire et coordinateur juniors ; Kevin Braichet, directeur technique ; Aldo Carro, président ; Lindita Krasniqi, responsable féminine et José Duarte Da Silva, vice-président et caissier.

SPORT

Les ex-dirigeants du Vevey-Sports devant le Tribunal

Le sauvetage du club est miné



L'imbroglia administratif de ces derniers mois s'est corsé en juillet d'une audience devant le Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois. Trois ex-dirigeants ont demandé que la dernière assemblée générale extraordinaire du club soit annulée pour qu'ils puissent continuer à gérer à leur manière le Vevey-Sports. Une tentative de conciliation ayant échoué, les débats reprendront en novembre. D'ici là un audit externe devra avoir fait toute la lumière sur un endettement abyssal de 826 000 francs. Une nouvelle assemblée générale doit être tenue.

Le 20 juillet dernier, le président démissionnaire Fatlind Rama, flanqué des deux anciens directeurs Valdet Baftiu et Egzon Uka, n'a rien voulu lâcher devant le Tribunal civil. Leur but : faire tomber le nouveau comité élu fin juin et récupérer la direction exclusive du Vevey-Sports. Leur moyen : déstabiliser le commissaire fraîchement nommé par le tribunal et promettre le règlement des dettes. Sans amener de garanties au Tribunal.

La présidente Michèle Meylan a plusieurs fois demandé comment – sous l'ère Rama – cette dette était passée de 200 000 francs à 826 000 francs. « Il y avait deux entités, a expliqué Fatlind Rama. L'Association du Vevey-Sports dont j'étais le président et la SA Vevey-Sports. Entre les deux, une énorme confusion. J'ai réglé les dettes. » Selon les

calculs de l'ex-président : 150 000 francs ont été négociés pour solde de tout compte. Reste la dette actuelle de 826 000 francs. « Il n'y a pas de pièces... » s'est contentée de répondre l'avocate des anciens dirigeants, M^e Sivanasan.

Aujourd'hui, selon le commissaire Grégory Stergiou, il y aurait une quarantaine de créanciers, dont une trentaine déjà contactés pour un règlement à l'amiable si le club retrouve un peu de sérénité. « Le problème, c'est que je n'ai pas accès aux pièces comptables. J'envoie des demandes aux anciens dirigeants. Elles restent sans réponse... », glisse le commissaire à la sortie de l'audience du 20 juillet. De leur côté, les trois ex-membres du comité ont fulminé toute l'audience contre le commissaire : « il y a un conflit d'intérêts ! » Des accusations sans preuves.

Les créanciers sont, en premier lieu, les instances du football : l'Association cantonale vaudoise de football, l'Association suisse de football et la FIFA. Soit 180 000 francs, somme nécessaire pour inscrire les équipes aux championnats, valider les licences des joueurs et assurer les

éventuels transferts. Sans paiement, l'équipe fanion (première ligue classique) et la seconde garniture (3^e ligue régionale) seraient reléguées en cinquième division.

« Je veux être blanchi ! » a martelé à plusieurs reprises Fatlind Rama. En avril, le président avait démissionné avec effet immédiat, une démission non validée par une assemblée générale. Une situation malsaine qui n'a fait qu'attiser les incompréhensions, sans compter que le nouveau comité et les trois anciens ne se parlent pas, les courriers n'arrivent pas et les factures impayées s'accumulent.

« Si vous persistez à ne rien lâcher, vous en aurez pour cinq années de procédure, et des frais importants ! », a souligné la présidente. En vain. Les parties semblent à ce stade irréconciliables. Une reprise d'audience a été agendée pour le mois de novembre dans l'espoir d'éclaircissements d'ici là. Normalement un audit devrait être rendu aux parties fin août et une nouvelle assemblée générale du club en septembre. Une AG où tous les protagonistes au conflit devraient se retrouver pour s'expliquer et obtenir les suffrages des membres du Vevey-Sports.

En attendant les mesures provisionnelles du Tribunal sont maintenues, à savoir que le club est géré par le commissaire Grégory Stergiou.



COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Tout commence par les déboires du flamboyant président William von Stockalper. Ce dernier après 12 ans de présidence et ses délires du Festival Vibiscum quitte le navire Vevey-Sports. La SA qu'il avait créée accuse un déficit de 200 000 francs. Le début des problèmes. Élu à la tête de l'Association du Vevey-Sports en juin 2025, Fatlind Rama éponge les dettes avec un certain Egzon Uka. Les deux gèrent désormais le club à leur guise.

En début d'année les méthodes du duo passent toujours moins bien et les caisses sont à sec. Les entraîneurs des juniors craquent, ils n'entraînent plus. Fatlind Rama

démissionne. Les vice-présidents Valdet Baftiu et Egzon Uka forment le nouveau comité. Sauf que pour être reconnu un comité doit fonctionner à trois au minimum...

Dès lors c'est le foutoir complet : des assemblées générales sont convoquées puis annulées. Les membres sont déboussolés, les créanciers désabusés. Cerise sur le gâteau, la Municipalité décide d'interdire l'accès aux terrains et infrastructures au club tant que l'équipe Baftiu-Uka ne renonce pas. Ce qu'ils n'ont pas fait jusque-là.

Pour deux membres de l'Association, Grégory Stergiou et Alexandre de Oliveira,

la coupe est pleine. Ils interpellent le Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois. Leur memorandum est assez explosif pour que la présidente Michèle Meylan prenne des mesures provisionnelles pour faire toute la lumière sur ce fatras. En mai, elle nomme Grégory Stergiou commissaire et tente une conciliation.

Aujourd'hui, le constat est sans appel : la dette consolidée se monte à 826 000 francs et les nouveaux et anciens dirigeants ne s'entendent pas. Le club est sur la corde raide.

À CÔTÉ DE CHEZ NOUS

Lieu de création et de réflexion au cœur de l'histoire veveysanne

À l'abri des regards, dans le quartier des Bosquets à Vevey, un lieu discret s'inscrit dans la mémoire industrielle du site tout en accueillant des activités contemporaines. L'Atelier des Kips est une structure spécialisée dans la communication visuelle et la facilitation graphique. Il met également à disposition un espace de travail modulable pour des réunions, ateliers, formations ou séminaires, dans un environnement marqué par une longue histoire industrielle.



Le quartier des Bosquets est peu connu des Veveysans, mais il constitue le berceau d'une partie importante de l'histoire industrielle de la ville. C'est là qu'Henri Nestlé a installé sa première usine de farine lactée et développé le lait condensé, une innovation qui permettra, quelques années plus tard, à Daniel Peter de mettre au point à Vevey, en 1875, le premier chocolat au lait au monde. En 1941, Produits Dentaires SA y acquiert les anciens bureaux de Nestlé ainsi que des terrains environnants pour s'y implanter durablement et devenir un fleuron de l'industrie veveysanne, toujours présent sur le site.



L'Atelier des Kips est situé dans les sous-sols de la maison voisine de celle où Daniel Peter a mis au point le chocolat au lait. Il s'agit d'un espace de création, de réunions et de travail collaboratif. On y accède par des escaliers situés entre les numéros 17 et 18 de la rue des Bosquets, puis par une petite impasse pavée nichée entre l'ancienne usine Nestlé – aujourd'hui occupée par Nespresso – et la « Maison Peter ».



Une grande photographie murale rappelle la proximité de l'ancienne fabrique de farine lactée d'Henri Nestlé, inscrivant le lieu dans la mémoire industrielle du site et créant une atmosphère immersive qui fait écho à cette histoire.

INFORMATIONS PRATIQUES
<http://www.atelierdeskips.ch/kips>

France Hammel y gère l'Atelier des Kips, une structure spécialisée dans la communication visuelle et la facilitation graphique. Elle y organise des formations et accompagne des démarches collaboratives.

En dehors de ces activités, le lieu peut être loué pour divers usages. Pensé pour accueillir une grande variété de formats – réunions d'équipe, formations, ateliers ou temps de réflexion collective – il offre un aménagement simple et modulable, facilement adaptable selon les besoins, qu'il s'agisse de présentations structurées ou de démarches plus participatives. Équipé du matériel essentiel – tables, chaises, panneaux, supports d'écriture et écran tactile – le studio privilégie un cadre épuré, propice à la concentration et aux échanges.



PUBLICITÉ



COURRIER DES LECTEURS

À propos du cinquième anniversaire de la Cour de l'Avenir

Citoyenne mélomane et musicienne, j'ai habité la «Doria», rue des Tilleuls 12, à côté de la Place Robin.

2022 Dès l'été, une nouveauté dans le quartier, c'est le début des animations dans la Cour de l'Avenir, une association, nouvelle voisine. Une sympathique buvette ombragée, des activités ludiques, tout public l'après-midi, quelques concerts en plein air (la scène est à moins de 50 m de mes fenêtres) durant les week-ends de juin et juillet. J'apprécie car je n'ai pas besoin de sortir et d'aller dans la cour, j'entends suffisamment bien dans ma cuisine et la chambre qui donne sur la rue des Tilleuls.

2023 Les animations commencent en mai et s'étendent jusqu'à septembre. Premières impressions de gêne et de malaise car deux à trois fois par semaine, animations et concerts fortement amplifiés de musique rock, punk, débordent et deviennent intrusifs. Ces concerts en plein air m'interpellent sur la pertinence et l'utilité de ceux-ci dans un quartier d'habitation dense. N'y a-t-il pas assez de lieux adéquats dédiés à la musique rock à Vevey ? Octobre arrive, le calme revient, j'oublie les désagréments de l'été.

2024 La Cour remet ça de mai à septembre. Partie en vacances en été et

au travail pour «Images» en septembre, j'échappe à une bonne partie de ces animations. Le 27 septembre, en fin de journée, à la maison, j'entends des basses intenses, un tuyau de bruits puissants. C'est un groupe de disco-punk genevois qui fait le sound-check. Je crains, car c'est presque violent. À 20 h, débute le concert; un boucan indécrot. Ça fait vibrer les vitres des fenêtres et de la porte d'entrée. Fatiguée d'une journée de travail, je pète un câble. Mon corps tremble et, en larmes, j'appelle le 117 afin que quelqu'un vienne constater le niveau sonore excessif et mesurer les décibels. Je ne peux plus rester dans l'appartement. Je fais un tour en ville, consternée et défaite, je vais dans la cour pour dire que c'est exagéré. Une membre de l'équipe reconnaît que c'est un peu fort et propose d'organiser une réunion d'habitants du quartier car d'autres gens se plaignent. J'adhère. Une réunion a lieu en octobre. Les organisateurs présents expliquent que les concerts c'est le moyen pour l'association de gagner de l'argent grâce à la vente des boissons. Ne pourrait-on pas envisager des concerts non amplifiés ? Non, il semble que le public ne vient pas si ce n'est pas amplifié.

2025 Cet été-là, après deux concerts deux soirs de suite, mêmes dérangements, mêmes pollutions sonores, même plainte des nuisances indues et encore le malaise. Heureusement pour moi, l'été se déroule une bonne partie en France, loin de cette voisine trop encombrante.

Étant donné que je souffre de la proximité de cette scène, j'appréhende et dès mon retour fin août, je fuis simplement mon logement tous les vendredis et samedis. C'est ma solution. Puis, je prévois d'écrire à la Municipalité, j'ai l'intention de lutter pour que quelque chose change.

2026 Après une réunion en février avec des membres de l'association de la Cour durant laquelle j'expose ma sensation de malaise, il est proposé de m'éloigner de mon appartement lors des événements dans la Cour selon un programme envoyé par courriel à l'avance ! Que dire ? Dès lors, je décide de déménager. Je n'ose pas croire que le but de l'animation de la cour par l'association de l'Avenir est de faire fuir les habitants, proches voisins et pourtant... Depuis juillet, j'ai trouvé refuge dans un autre quartier de Vevey et je ne subis plus les animations inconfortables de cette embarrassante voisine de cinq ans.

Ainsi, chers organisateurs-trices, programmeurs-trices et cher public des concerts et des animations de la Cour de l'Avenir, bien que ce lieu soit très charmant, ce qui vous ravit et vous rassemble sous les tilleuls et les marronniers a fini par faire déménager une voisine proche, simple citoyenne.

Alors, merci l'Avenir !

Isabelle

VIE DE QUARTIER

Déambulation vandale

Nous voulons proposer ici une petite pérégrination à travers Plan-Dessus sous l'angle des tags qui fleurissent, ou ont fleuri, ses façades. Pour beaucoup, ces inscriptions illégales peuvent apparaître insignifiantes, voire relever de l'insalubrité. Ce sont aussi des marques de vie, des couleurs et des messages qui disputent l'espace public aux publicités et au gris monotone du béton urbanistique.

À la bombe, au marqueur, voire au stylo-bille, des artistes, en herbe ou confirmés, décident de prendre possession de la rue sans en demander la permission. Plutôt qu'un catalogue exhaustif, nous en avons choisi certains seulement, qui prêtent à rire, rêver ou réfléchir. Petite balade pour fixer l'éphémère dans un quartier qui promet, à force de rénovations et de gentrification, de devenir toujours plus aseptisé.

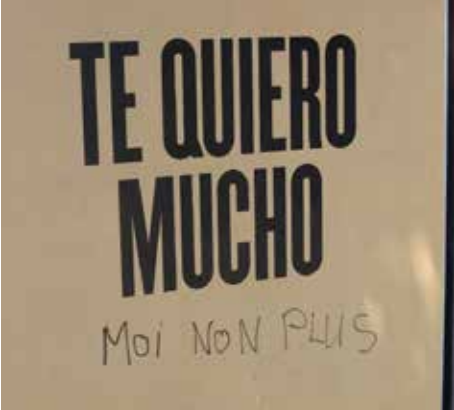
Ce n'est pas forcément pour plaire à la municipalité. Il existe d'ailleurs une subvention communale destinée aux propriétaires fonciers pour «garder une ville propre et accueillante». Depuis juin, Vevey met officiellement à disposition des artistes de rue certains murs publics. L'un d'entre eux se trouve dans le quartier, derrière le petit théâtre, entre l'avenue des Crosets et la rue du Dévin. L'endroit n'est pas des plus accessibles ni visibles... Mais commençons plutôt notre déambulation. Engageons-nous dans le quartier à travers le sous-voile des Deux Gares, bien chargé en couleurs et messages, parfois très contrastés.



© Thomas Fournier



Dans cette rue passante, certains s'amuse aussi à détourner les slogans publicitaires à même l'affiche.



En continuant à monter, on retrouvera ce touchant hommage d'amour filial, gentiment moqué plus bas par une calligraphie analogue, toujours au niveau de la personne visée.



En sortant du tunnel, sur la gauche, une jolie combinaison : avec amour, quelqu'un a entériné l'emplacement comme urinoir public. Un peu plus haut sur le mur, un pochoir incite à la lutte des classes «eat the rich», la broche à kebab rappelant peut-être l'importante communauté turque et kurde du quartier.

Sur la droite de la rue des Moulins, derrière une batterie de boîtes aux lettres, un message à peine visible selon la réflexion du soleil s'en prend aux frontières.



VIE DE QUARTIER

Mais rentrons civilement nous soulager dans les toilettes du centre commercial. Ici aussi, les murs portent les marques du multiculturalisme de notre quartier, entre immigration portugaise, italienne, et incitation à trinquer bretonne.



Au moment de ressortir du centre, en bifurquant à gauche, on tombera sur un autre exemple de paradoxe affectif, cette fois, de manière originale, sous forme de palimpseste.



En poursuivant notre route sur l'avenue Reller, à côté du foyer EVAM maintenant évacué, cette inscription sur un baraquement de chantier peut mettre en perspective la politique d'asile.



À l'angle du chemin Vert et sous un énième encart publicitaire, quelqu'un revendique son illégalité chromatique.



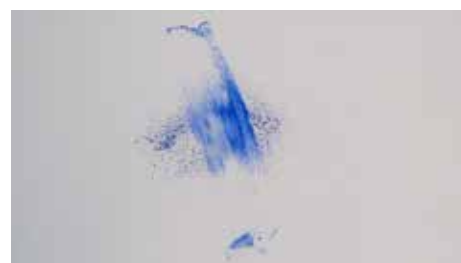
Un peu plus haut sur le chemin, une autre personne s'est essayée aux lettrages, laissant une trace de jeunesse qui s'estompe déjà sur le béton corrodé.



En bifurquant sur la rue du Jura, le lampadaire qui fait face à l'atelier de vélo participatif est quant à lui bien chargé en messages politiques.



Plus haut, sur les Marronniers à la hauteur de la crèche, cet accident de bleu sur une façade blanche autrement immaculée invite à la rêverie.



Rejoignons la place Robin, où chaque recoin est propice à l'expression d'une idée particulière : un pochoir animaliste au dos d'un transformateur, un appel urgent à libérer le Proche-Orient et à se débarrasser de son téléviseur sur un autre, ou un effrayant clown nihiliste et postapocalyptique au dos de la fresque officielle.



VIE DE QUARTIER



Avant de rejoindre la voie ferrée pour quitter le quartier et terminer notre pérégrination, arrêtons-nous encore sur le quai, rebaptisé en 2021 du « quai du 8-Mars », où quelqu'un rappelle, sur la tranche d'un banc, une triste statistique.

TF

Rejoignons maintenant les bords de la Veveyse pour conclure notre balade. Sur le quai de Copet, certains bâtiments industriels à l'abandon deviennent des terrains de jeux pour peintres en herbe.



En remontant sur l'avenue de Corsier, on trouvera aussi quelques fines pépites à même certains anciens revêtements métalliques industriels : ici, une signature prédatrice bien pensée surplombe un vieil autocollant contre une loi sur la chasse, là, une petite vulve anthropomorphe en attente d'amour.



Les poteaux des lampadaires servent aussi de supports d'expression, aux supporters comme aux écologistes, à l'image de ce loup décalé qui semble sourire de l'urgence d'une manifestation déjà passée.



PUBLICITÉ

Sarah Joliat et son équipe
vous répondent en tout temps au
021 601 63 61

Rue des Tilleuls 5
1800 Vevey
www.ptduleman.ch
info@ptduleman.ch

Pompes funèbres
du Léman

PIZZERIA
restaurant
du commerce

Sur place, à l'emporter
et livraison à domicile

021 921 15 11 Av. de Corsier 5, 1800 Vevey

Toute la journée
TOUS LES 1^{ERS} SAMEDIS DU MOIS DE MARS À DÉCEMBRE

Le Marché aux Puces

Place Robin à Vevey

7 mars 1 août
4 avril 5 septembre
2 mai 3 octobre
6 juin 7 novembre
4 juillet 5 décembre

Inscription uniquement par QR code ou
<https://forms.office.com/r/73nQJGgENS>

PETITE RESTAURATION

Sponsors:

ASSOCIATION POUR
LES ENVIRONS
DE ROBIN

vevey

TRANSPORTS
VMEV
PUBLIC

Allianz Worldwide Olympic and Paralympic Insurance Partner

Prêts pour des performances de pointe?

Avec le conseil complet d'Allianz, partenaire d'assurance officiel des Mouvements Olympique et Paralympique.

Agence principale de Vevey
Rue des Moulins 24 | 1800 Vevey
ALLIANZ.CH/JEAN-MICHEL.PARRA

Marcel Hug
Athlète en fauteuil roulant

VIE DE QUARTIER

AG de l'APERO Vevey: bilan 2025, projets 2026 et appel à la relève



L'assemblée générale s'est tenue le lundi 25 mai 2026, à 19h00 à la Maison de quartier, espace Bel-Air, rue du Nord 12, 1800 Vevey.

J'ai ouvert l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes, notamment à Madame Kämpf, représentante de la Municipalité, à Alexandre St-Amour, président de Trampoline, ainsi qu'à Éric Bays, rédacteur du Petit Robin.

Deux personnes se sont excusées.

L'ordre du jour a été adopté.

À la demande d'une personne, le procès-verbal 2025 a été lu par la secrétaire du comité.

RAPPORT ANNUEL

Les marchés aux puces ont débuté en avril au lieu de mars. La météo défavorable a entraîné une baisse du nombre d'exposants par rapport à l'année précédente.

Le tournoi de football prévu en juin n'a pas pu avoir lieu, la place étant occupée par de petits terrains de football.

Le 24 septembre, l'événement SPARK a rencontré un franc succès. Nous avons offert des grillades aux enfants du quartier pour clôturer le succès.

Le 5 octobre, nous avons célébré le 35^e anniversaire de l'APERO. Environ 40 personnes ont participé à la brisolee préparée par Jean-Marc Roduit, accompagnée d'une animation musicale. Plusieurs présidents étaient présents, dont le président fondateur, M. Bernard Zumofen.

Le 13 décembre, la venue du Père Noël a, comme chaque année, rencontré un grand succès auprès des enfants, venus chercher les paquets qu'il avait préparés.

Le 1^{er} décembre, les fenêtres de l'Avent ont débuté. Un groupe de quatre personnes s'est constitué et a fourni un important travail. Je les remercie chaleureusement, car il n'a pas été simple de trouver des habitants prêts à accueillir les 24 fenêtres.

Les comptes ont été présentés, vérifiés puis approuvés par l'assemblée.



© Didier Durietz

Concernant l'élection du président, je poursuis mon mandat pour une année supplémentaire et annoncerai ma démission en 2027.

Les membres du comité ont été réélus dans leurs fonctions.

Les vérificateurs des comptes ont également été élus. La cotisation reste inchangée à 20 francs.

PROGRAMME 2026

Les marchés aux puces se poursuivront autour de la place.

Une réflexion est lancée afin d'attirer davantage de visiteurs.

Un tournoi de football est prévu sur la place le 14 juin, organisé par plusieurs habitants du quartier.

En septembre, un buffet sera proposé pour célébrer le 36^e anniversaire de l'APERO.

Le Père Noël reviendra en décembre.

Les fenêtres de l'Avent pourraient être organisées dans un format plus réduit, uniquement les samedis et dimanches, sous réserve de confirmation.

CLÔTURE

Je clôture l'assemblée en lançant un appel à la relève pour reprendre la présidence en 2027.

À défaut de candidature, la dissolution de l'APERO devra être envisagée. Toute personne intéressée peut me contacter par e-mail à l'adresse ddapero@outlook.com.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à l'apéritif d'inauguration qui a suivi l'assemblée et qui a rencontré un franc succès.

Au plaisir de vous rencontrer à la place Robin pour échanger sur les sujets qui vous préoccupent ou vous interpellent.

Votre serviteur Didier Durietz

VIE CULTURELLE

Le Pantographe sur courant continu



© Le Pantographe

Le quatrième théâtre veveysan entame sa 19^e saison le long des voies CFF. L'ancienne halle aux marchandises devenue lieu de création avance contre vents et marées. Avec passion.

Autant le dire d'emblée, notre quartier a une chance inouïe : compter Le Pantographe comme voisin immédiat. Un lieu de création éclectique qui favorise autant des spectacles populaires que des pièces plus complexes. «Tous les spectateurs sont les bienvenus, l'essentiel pour nous est que notre programmation soit de qualité !», précise Steve Riccard, l'un des deux directeurs.

Le pantographe
LE THÉÂTRE AU BORD DES RAILS

Un défi permanent lorsque l'on sait que la salle est petite – 50 places – et que le moindre faux pas créatif, des places qui restent vides plusieurs soirs, peuvent mettre à mal les finances du théâtre. Il faut avoir pas mal d'adresse et une passion infaillible pour mener Le Pantographe sain et sauf à la fin d'une saison. La dernière s'est terminée en juin avec une pièce classique – *Macbeth* de Shakespeare – jouée à la déchetterie communale par les comédiens de l'atelier-théâtre des Trois-Quarts (voir notre critique page suivante).

La prochaine saison s'ouvrira en septembre. Avec un classique plus contemporain : *Le Dîner de cons* de Francis Veber. Une création populaire qui devrait mettre le nouveau cycle du Pantographe sur de bons rails. La pièce sera jouée en septembre à la salle des Remparts à La Tour-de-Peilz, une infidélité au petit théâtre pour permettre à plus de monde de venir et de remplir les caisses.

CLIMATISATION À L'AFFICHE

La suite de la saison sera pas mal non plus avec *Nuit d'ivresse* de Josiane Balasko en octobre-novembre ou *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry en avril-mai 2027. Le petit théâtre veveysan ouvre aussi ses portes à deux pièces en accueil : *Brigade financière* de Hugues Leforestier en septembre-octobre et *Une Cellule grise pour deux* de Christian Savary et Jessie Kobel en mars 2027. Pas mal d'attente enfin pour deux créations maison : *Adieu Monsieur Haffmann* de Jean-Philippe Daguerre en février et *Le Bobo trop stylé* adapté du *Bourgeois gentilhomme* de Molière par les deux directeurs Riccard et Lambelet, en décembre et janvier prochains.

Aujourd'hui le théâtre au bord des voies ferrées fonctionne avant tout grâce aux subventions régionales. La Ville et le Fonds Intercommunal pour la Culture assurent un socle annuel de 100 000 francs. Pour boucler l'exercice il faut encore une billetterie constante, un foyer accueillant et des parrains conquis. Surtout lorsqu'il faut prévoir des travaux. En presque

vingt ans, l'école de théâtre créée par Dominique Würsten a changé de la cave au grenier. Il ne manque aujourd'hui qu'une climatisation pour le confort des spectateurs. 50 000 francs, y compris l'installation de panneaux solaires. Un sacré défi.

LA COUR DES MIRACLES

L'avenir reste pourtant chargé de nuages gris. L'Association Les Trois-Quarts observe avec intérêt et anxiété les travaux politiques autour du PPA La Cour aux marchandises. Le Pantographe se situe certes aux confins du plan de quartier, il pourrait quand même éveiller l'appétit de CFF immobilier, et on sait qu'il peut être vorace. La chance du petit théâtre, c'est qu'il est soumis aux règlements de CFF Infrastructures qui interdisent toute construction nouvelle trop proche des voies ferrées. Les murs du Pantographe sont à un mètre des premières voies.

Le bail du théâtre auprès des CFF court sur les cinq prochaines années. La durée d'une législature politique et – pourquoi pas – du dénouement du psychodrame lié à la Cour aux marchandises. Une «Cour des miracles» dédiée actuellement au parcage public payant, au park+rail des CFF, à la déchetterie communale, au port franc et au Pantographe, son théâtre et son atelier-théâtre.

Défendons le Pantographe ! Allons au théâtre !



VIE CULTURELLE

L'École de Théâtre «Les Trois-Quarts» campe *Macbeth* à la déchetterie de Vevey

En juin, la déchetterie de Vevey s'est muée pour quelques soirs en théâtre hors les murs du «Pantographe». Parmi les containers se jouait la tragédie de Shakespeare *Macbeth* par la troupe des 16-25 ans de l'École de Théâtre. Cette «histoire pleine de bruit et de fureur et qui ne signifie rien» trouvait là un site aussi insolite que très adéquat.

Emmenés par Nicolas Gerber, les jeunes apprentis comédiens, qui travaillent en ateliers depuis plusieurs mois ou années, avaient souhaité jouer une pièce de Shakespeare, «mais pas une comédie».

Après lectures de quelques textes, ils avaient opté pour *Macbeth*. Pièce difficile, parfois reconnue comme «maudite», elle retrace l'irrésistible ambition de pouvoir du héros écossais sauveur de sa patrie. Destin, prédit par des sorcières, qui fait d'un baron valeureux un tyran balayant par une série de meurtres tout autre prétendant à la couronne.

Les 13 jeunes comédiens se répartissent la grande distribution qui avait nécessité un espace plus vaste que le petit plateau du Théâtre. On verra ainsi apparaître *Macbeth* sous trois figures, du plus petit frissonnant les prédictions des trois sorcières, au meurtrier sûr de son fait puis au tyran devenu fou jusqu'au dernier combat mortel.



© @capelvibes

Le décor des grands containers sert efficacement les lieux de l'action où circulent les personnages, barons écossais en tartans de leurs provinces et sorcières échevelées. Au sol, se situe le palais de *Macbeth* et de sa redoutable Lady stimulant son courage à éliminer les «concurrents». Car les morts se succèdent, certains disparaissant dans un container-cercueil.

L'intensité dramatique du texte est courageusement portée par des jeunes ardents, véhéments, combattifs, totalement engagés dans leur rôle. Il faut imaginer la mémorisation de ces dialogues denses et parfois très longs et durs au cours des 6 derniers mois.



TRAVAIL D'ATELIER

Sous la direction imaginative et professionnelle de Nicolas Gerber, les jeunes ont donc choisi et interprété solidement la tragédie, mais ils ont aussi conçu et préparé tout ce qui entoure le spectacle : l'affiche et le flyer dûment ensanglantés, les costumes tartans écossais, chemises, accessoires divers, la plupart de récupération, y compris dans la déchetterie !

Savoir encore qu'il convenait d'avoir l'aval de la Commune et des CFF et que les employés de la déchetterie ont complaisamment lavé les containers servant de chaudrons, de cercueil ou simplement d'entrepôts. Tous travaux d'une troupe «hors les murs».



Les trois-quarts
ÉCOLE DE THÉÂTRE

ÉCOLES DE THÉÂTRE

La troupe qui jouait *Macbeth* émane de l'atelier théâtre «Les Trois-Quarts» pour les 16-25 ans. Il y a également des ateliers pour les 7-11 ans, pour les 12-15 ans ainsi que pour les adultes dès 18 ans.

Tous animés par des comédiens et animateurs, avec quelques master-class, réunissant de nombreux amateurs dont depuis 2007 certains sont parvenus au professionnalisme ou poursuivent leur formation à Genève et Paris.

Toute information et inscription au troisquarts.ch/les-cours/ – contact@troisquarts.ch – 021 921 75 71

theWine *family*

Un large choix de vins à deux pas de chez vous!

VINARIA OBRIST
Av. Reller 26 – 1800 Vevey
thewinefamily.ch

Vos 2 magasins à Vevey

MIGROS VEVEY DES 2 GARES
Rue des Moulins 5 b – 1800 Vevey

MIGROS VEVEY MIDI-COINET
Av. Gustave-Coinet 11 – 1800 Vevey

RECETTE



TORTILLA À LA COURGE

INGRÉDIENTS (4 PORTIONS)

Quantité	Ingrédients
300 g	de chair de courge, râpée à la râpe à rôtis
1	poivron (½ poivron rouge et ½ poivron vert), parés, coupés en petits dés
1 gousse	d'ail, pressée
	beurre ou crème à rôtir
400 g	de pommes de terre en robe des champs, pelées, râpées à la râpe à rôtis
3 cs	de ciboulette finement ciselée
	sel, poivre
8	œufs, battus
1 dl	de crème
	sel, poivre
200 g	de fromage frais (type féta), émietté
	ciboulette pour décorer

PRÉPARATION (30 MINUTES)

Étape 1

Saisir la courge, les poivrons et l'ail dans le beurre à rôtir chaud. Ajouter les pommes de terre en robe des champs et la ciboulette, saler, poivrer.

Étape 2

Battre la crème et les œufs, saler, poivrer et verser sur les légumes. Laisser prendre à feu moyen en veillant à ce que la surface reste baveuse. Répartir le fromage frais dessus, décorer.

AGENDA

PROGRAMME ESPACE BEL-AIR

Les habitantes et habitants de Vevey peuvent réserver la salle un samedi par année.

cohesion.sociale@vevey.ch
021 925 53 18

Pour tout projet ou toute idée visant à faire vivre ce lieu, le service de la cohésion sociale sera ravi d'en discuter avec vous.

TREMPOLIN

Lieu d'accueil libre et gratuit pour les enfants du quartier de la Place Robin, dès la 3^e, après l'école.
Lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 17h45
Mercredis de 14h00 à 17h00

GRUPE DE DANSES FOLKLORIQUES 13 ÉTOILES

1^{ers} lundis du mois de 19h00 à 21h00

ASSOCIATION TROC SAVOIRS - www.troc-savoir.ch

– GYM-DANSE
Mardis de 9h45 à 10h45

– YOGA STRETCHING
1^{ers} et 3^{es} mardis du mois de 18h15 (à 19h15)

– YOGA DU RIRE
2^{es} et 4^{es} mardis du mois de 18h30 à 20h00

– DANSE DES 7 ÉNERGIES
1^{ers} mercredis du mois de 10h00 à 11h00

– CROCHET
2^{es} et 4^{es} mercredis du mois de 10h00 à 12h00

– AQUARELLE
1^{ers} et 3^{es} mardis du mois de 10h00 à 12h00

– TAI-CHI
Jeudis de 9h45 à 11h15

– RENCONTRE (repas canadiens et autres activités)
3^{es} vendredis du mois de 19h00 à 22h00

ASSOCIATION MULTICULTURELLE D'ANATOLIE

Atelier de musique, promotion de la culture et renforcement des liens parmi la population anatolienne.
Jeudis de 19h00 à 21h00

ASSOCIATION MUSÉE DES CONTES ET RÉCITS

Ateliers de lecture et de conversation en français avec « Né pour lire », un programme national d'éveil au livre et l'« Heure du conte Kamishibai » promotion de la lecture. Tout public, dès tout petit.
Un petit coffret de livres pour les 0-4 ans est offert
Vendredis de 10h00 à 11h00
078 753 31 36
museedescontes@bluewin.ch
www.lasuisseraconte.ch/mdc/

COURS DE THÉÂTRE « LES PLANCHES »

Cours de théâtre pour les enfants :
Vendredis de 16h00 à 17h15 et de 17h30 à 19h00
Cours de théâtre pour adultes avec Troc Savoirs :
1^{ers} vendredis du mois de 19h00 à 20h00

ASSOCIATION LES 3 SOLEIL

Club de jeu de rôle ouvert aux personnes débutantes comme confirmées.
4^{es} vendredis du mois de 19h30 à 22h00

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

3^{es} lundis du mois de 19h00 à 21h00
sur inscription 079 834 40 84

1800 TRUCS

Permanence les mercredis de 17h00 à 19h00. Donnez une nouvelle vie aux objets dont vous n'avez plus usage et qui pourraient être utiles à d'autres personnes.

Rue des Marronniers 3B – www.1800trucs.ch

LE RAYON X

Atelier de réparation de vélos en libre-service. Réparation et vente tous les mardis et jeudis de 17h30 à 20h00

Vente tous les 1^{ers} samedis du mois de mars à décembre
Rue du Jura 5 – www.pro-velo-riviera.ch

PANTOGRAPHE

Avenue Reller 7 à Vevey – www.lepantographe.ch

22 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2026

BRIGADE FINANCIÈRE
De Hugues Leforestier
Comédie

27 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2026

NUIT D'IVRESSE
De Josiane Balasko
Comédie

14 ET 15 NOVEMBRE 2026

UNE PETITE LUMIÈRE DANS LA FORÊT LA NUIT
Par la Compagnie La Pie qui Chante
Spectacle jeune public, dès 5 ans

15 DÉCEMBRE 2026 AU 10 JANVIER 2027

LE BOBO TROP STYLÉ
Adaptation de Riccard & Lambelet, d'après Molière
Comédie

JEUX

Mais... c'était où ?



© musée historique de Vevey



© musée historique de Vevey



© Éric Bays

Ce dépôt était situé à l'angle de deux rues.

Le bâtiment a disparu depuis longtemps, mais saurez-vous quand même le retrouver ?
Bonne recherche !

Réponse au jeu de la précédente édition (2 images de droite) :

Il s'agissait de l'entrée de la cour de la société Vallotton Transports située à la rue du Nord 2. Reconnaisables à leur couleur verte, ses camions étaient visibles jusque dans les années nonante et la fin de l'entreprise. Les dépôts et la villa ont alors été remplacés par des immeubles locatifs.

Mots cachés

Les vacances passées, il est temps de se reconnecter.

Vous êtes balaise en informatique et vous en connaissez bien le jargon ? Cette grille est faite pour vous ! Bon jeu !



Solution : MOTEUR DE RECHERCHE

ADSL

ANTIVIRUS

ARNAQUE

AROBASE

AVATAR

BANDEAU

BONUS

CERTIFICAT

COMMUN

CONNEXION

COOKIE

COURRIEL

ECRAN

EMAIL

EMOTICONE

ETOILE

FIBRE

FORUM

FRAUDE

GOOGLE

HACKER

INTRANET

LOGICIEL

MODEM

NUMERIQUE

OCTET

PAREFEU

PIRATE

PIXEL

PLUGIN

PODCAST

PORTABLE

PRESSE

RESEAU

SMILEY

SPAM

SURFER

TCHAT

VEILLE

WEBMASTER

WIFI

